

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique



N°12156*06

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ en numéraire (argent)	☐ première demande	☒ fonctionnement global	☐ annuelle ou ponctuelle
☐ en nature	☒ renouvellement (ou poursuite)	☐ projets(s)/action(s)	☒ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- ☐ **État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- ☐ **Conseil régional**.....
Direction/Service.....
- ☐ **Conseil départemental**.....
Direction/Service.....
- ☐ **Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....
- ☐ **Établissement public**.....
- ☐ **Autre (préciser)**.....

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : ACODEGE

Sigle de l'association : ACODEGE Site web:

1.2 Numéro Siret: 333695922 00463

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture:
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

2,RUE GAGNEREAUX

Code postal : 21000

Commune : DIJON

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : GUILLET

Prénom : Claude

Fonction : Président

Code postal : 21000

Commune : DIJON

Téléphone : 0380288828

Courriel: Courriel : acodege@acodege.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : FRIGIOLINI

Prénom : Thomas

Fonction : Directeur

Téléphone : 0629180811

Courriel : thomas.frigiolini@acodege.fr

2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

☒ oui ☐ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 04/12/1984

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales

non ☐ oui ☒

Si oui, lesquelles ? Ligue des Droits de l'Homme, Unafam 21, Ligue de l'Enseignement 21, CREAL BFC, UDAF 21

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	
Nombre de volontaires	
Nombre total de salariés	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	

5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☒

☒ Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 21 - Dijon Métropole

☐ Hors contrat de la ville

Intitulé :

Chantiers éducatifs "Learning By Doing"

Objectifs

Les chantiers éducatifs sont proposés aux adolescents et jeunes adultes en situation de vulnérabilité, âgés de 16 à 25 ans. Des entreprises et des collectivités territoriales collaborent à ce dispositif en soumettant différents travaux disposant d'un bon niveau d'accessibilité. Les jeunes sont accompagnés par un éducateur technique lors des mises en situation professionnelle et sont rémunérés. Chaque journée de chantier compte 4 heures de travail effectif et 3 heures d'accompagnement socio-professionnel. Un éducateur spécialisé coordonne le bon déroulement des chantiers. Les chantiers sont réalisés sur le territoire de Dijon Métropole et s'adressent prioritairement aux jeunes résidents dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Description

Les chantiers éducatifs "Learning by doing" s'inscrivent dans une logique d'accompagnement socio-professionnel global portés par la Plateforme RFIE de l'Acodège. Cette Plateforme vise à identifier des adolescents et jeunes adultes en situation de vulnérabilité, le plus souvent éloignés des dispositifs de droit commun, sans formation, ni emploi. Ils rencontrent des problématiques multiples dans le champ de la santé, de la précarité, de la justice, de la mobilité, du logement et de l'insertion socio-professionnelle. La plateforme RFIE tend à proposer un accompagnement global, en partenariat avec les opérateurs spécialisés du territoire, afin d'évaluer les capacités, les compétences et les difficultés qui font frein dans l'égal accès au droit commun. Ce faisant elle élabore avec chaque jeune un projet socio-professionnel et prend appui sur les différents dispositifs qui la composent pour engager un travail de remobilisation vers une possible réinsertion. Les chantiers éducatifs sont organisés tout au long de l'année par groupe de 5 jeunes, accompagnés par un éducateur technique. Les entreprises et les collectivités territoriales sont associés et impliqués dans cette démarche au titre de la responsabilité sociale des entreprises et en faveur de l'emploi. Les jeunes qui participent à ces chantiers sont rémunérés et peuvent également s'inscrire dans les autres dispositifs de la Plateforme (CEJ JR, Restaurant pédagogique 23 Couverts, Auto-école Solidaire, R'IO, SAIP), en fonction de leur situation et de leurs besoins. In fine, l'objectif de ce travail d'accompagnement global repose sur l'élaboration d'un projet socio-professionnel, autour duquel s'ancre peu à peu une dynamique de réinsertion sociale, une formation professionnelle, l'inscription à la Mission Locale et la recherche d'emplois.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 16/17 ans
18/25 ans
Sexe : Mixte

Territoire :

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

CHENOVE
DIJON
Dijon Métropole
LONGVIC
QUETIGNY
TALANT
Les Grésilles
Fontaine D'Ouche

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

6 salariés pour 2,60 ETP :

- 1 éducateur spécialisé en charge de la coordination
- 1 secrétaire de gestion
- 1 assistante de direction
- 1 comptable
- 1 chef de service
- 1 directeur

1 stagiaire indemnisé pour 0,5 ETP

2 personnels mis à disposition payante pour 0,7 ETP

- 1 éducateur technique en prestation de services
- 1 CISP de la Mission Locale

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet	6	2.6
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés	1	0.5
Personnel mis à disposition "payante"	2	0.7
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? ☐ oui ☒ non
Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2024 au 30/12/2024

Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus

Indicateurs :

- nombre de participants
- âge
- sexe
- lieu de résidence
- situation de départ
- niveau de qualification
- nombre de personnes orientées vers la Mission locale
- freins repérés
- nature des travaux effectués
- sorties positives (CEJ ou autres)

Précisions sur les bénéficiaires

Nombre total de bénéficiaires : 75

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget⁵ du projet

Année 2024

CHARGES	RESSOURCES
60 - Achats 5 230,00 € Prestations de services 0,00 € Achats matières et fournitures 5 230,00 € Autres fournitures 0,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €
61 - Service extérieurs 1 130,00 € Locations 20,00 € Entretien et réparation 660,00 € Assurance 440,00 € Documentation 10,00 €	73 - Dotations et produits de tarification Dotations et produits de tarification .. 0,00 €
62 - Autres services extérieurs 38 100,00 € Rémunérations intermédiaires et honoraires ... 1 820,00 € Publicité, publication 50,00 € Déplacements, Missions 580,00 € Services bancaires, autres 35 650,00 €	74 - Subventions d'exploitation 210 500,00 € Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités 125 500,00 € 21-ETAT-POLITIQUE-VILLE 125 500,00 € Conseil-s Régional(aux) 40 000,00 € BOURGOGNE FRANCHE COMTE (CONSEIL REGION) 40 000,00 € Conseil-s Départemental (aux) 0,00 € Communautés de communes ou d'agglomérations 20 000,00 € 21-DIJON METROPOLE 20 000,00 € Commune(s) 25 000,00 € DIJON (21000) 25 000,00 € Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) 0,00 € Etablissements publics 0,00 € Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 € L'agence de services et de paiement (emplois aidés) 0,00 € Aides privées (fondation) 0,00 € Autres établissements publics 0,00 €
63 - Impôts et taxes 20,00 € Impôts et taxes sur rémunération 0,00 € Autres impôts et taxes 20,00 €	75 - Autres produits de gestion courante 756.Cotisations 0,00 €
64 - Charges de personnel 94 610,00 € Rémunération des personnels 61 455,00 € Charges sociales 31 775,00 € Autres charges de personnel 1 380,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante 65 130,00 € Autres charges de gestion courante 65 130,00 €	
66 - Charges financières Charges financières 0,00 €	
67 - Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles 0,00 €	
68 - Dotation aux amortissements 6 280,00 € Dotation aux amortissements 6 280,00 €	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés .. 0,00 €	
Charges indirectes Charges fixes de fonctionnement 0,00 € Frais financiers 0,00 €	

Autres charges indirectes 0,00 € Exédent prévisionnel (bénéfice) 0,00 € <u>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</u> 860 - Secours en nature 0,00 € 861 - Mise à disposition gratuite de biens et services 0,00 € 862 - Prestations 0,00 € 864 - Personnel bénévole 0,00 €	758.Dons manuels - Mécénat 0,00 € 750.Autres produits de gestion courante 0,00 € <u>76 - Produits financiers</u> Produits financiers 0,00 € <u>77 - Produits exceptionnels</u> Produits exceptionnels 0,00 € <u>78 - Reprises sur amortissements et provisions</u> 789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs 0,00 € <u>79 - Transfert de charges</u> Transfert de charges 0,00 € <u>Ressources propres affectées au projet</u> Autofinancement (insuffisance prévisionnelle) .. 0,00 € <u>87 - Contributions volontaires en nature</u> 870 - Bénévolat 0,00 € 871 - Prestations en nature 0,00 € 875 - Dons en nature 0,00 €
Total des Charges 210 500,00 €	Total des ressources 210 500,00 €

Année 2025

CHARGES	RESSOURCES
<u>60 - Achats 5 230,00 €</u> Prestations de services 0,00 € Achats matières et fournitures 5 230,00 € Autres fournitures 0,00 € <u>61 - Service extérieurs 1 130,00 €</u> Locations 20,00 € Entretien et réparation 660,00 € Assurance 440,00 € Documentation 10,00 € <u>62 - Autres services extérieurs 38 100,00 €</u> Rémunérations intermédiaires et honoraires 1 820,00 € Publicité, publication 50,00 € Déplacements, Missions 580,00 € Services bancaires, autres 35 650,00 € <u>63 - Impôts et taxes 20,00 €</u> Impôts et taxes sur rémunération 0,00 € Autres impôts et taxes 20,00 € <u>64 - Charges de personnel 94 610,00 €</u> Rémunération des personnels 61 455,00 € Charges sociales 31 775,00 € Autres charges de personnel 1 380,00 € <u>65 - Autres charges de gestion courante 65 130,00 €</u> Autres charges de gestion courante 65 130,00 € <u>66 - Charges financières</u> Charges financières 0,00 € <u>67 - Charges exceptionnelles</u> Charges exceptionnelles 0,00 € <u>68 - Dotation aux amortissements 6 280,00 €</u> Dotation aux amortissements 6 280,00 € <u>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</u> Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés .. 0,00 € <u>Charges indirectes</u> Charges fixes de fonctionnement 0,00 € Frais financiers 0,00 €	<u>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</u> Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 € <u>73 - Dotations et produits de tarification</u> Dotations et produits de tarification .. 0,00 € <u>74 - Subventions d'exploitation 210 500,00 €</u> Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités 125 500,00 € <u>21-ETAT-POLITIQUE-VILLE</u> <u>125 500,00 €</u> Conseil-s Régional(aux) 40 000,00 € <u>BOURGOGNE FRANCHE COMTE (CONSEIL REGION)</u> 40 000,00 € Conseil-s Départemental (aux) 0,00 € Communautés de communes ou d'agglomérations 20 000,00 € <u>21-DIJON METROPOLE</u> <u>20 000,00 €</u> Commune(s) 25 000,00 € <u>DIJON (21000)</u> <u>25 000,00 €</u> Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) 0,00 € Etablissements publics 0,00 € Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 € L'agence de services et de paiement (emplois aidés) 0,00 € Aides privées (fondation) 0,00 € Autres établissements publics 0,00 € <u>75 - Autres produits de gestion courante</u> 756.Cotisations 0,00 €

Autres charges indirectes..... 0,00 €	758.Dons manuels - Mécénat..... 0,00 €
Exédent prévisionnel (bénéfice)..... 0,00 €	750.Autres produits de gestion courante..... 0,00 €
<u>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</u>	<u>76 - Produits financiers</u>
860 - Secours en nature..... 0,00 €	Produits financiers..... 0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services..... 0,00 €	<u>77 - Produits exceptionnels</u>
862 - Prestations..... 0,00 €	Produits exceptionnels..... 0,00 €
864 - Personnel bénévole..... 0,00 €	<u>78 - Reprises sur amortissements et provisions</u>
	789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs..... 0,00 €
	<u>79 - Transfert de charges</u>
	Transfert de charges..... 0,00 €
	<u>Ressources propres affectées au projet</u>
	Autofinancement (insuffisance prévisionnelle)..... 0,00 €
	<u>87 - Contributions volontaires en nature</u>
	870 - Bénévolat..... 0,00 €
	871 - Prestations en nature..... 0,00 €
	875 - Dons en nature..... 0,00 €
Total des Charges 210 500,00 €	Total des ressources 210 500,00 €

Année 2026

CHARGES	RESSOURCES
<u>60 - Achats 5 230,00 €</u>	<u>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</u>
Prestations de services..... 0,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 0,00 €
Achats matières et fournitures..... 5 230,00 €	<u>73 - Dotations et produits de tarification</u>
Autres fournitures..... 0,00 €	Dotations et produits de tarification..... 0,00 €
<u>61 - Service extérieurs 1 130,00 €</u>	<u>74 - Subventions d'exploitation 210 500,00 €</u>
Locations..... 20,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 125 500,00 €
Entretien et réparation..... 660,00 €	21-ETAT-POLITIQUE-VILLE 125 500,00 €
Assurance..... 440,00 €	Conseil-s Régional(aux)..... 40 000,00 €
Documentation..... 10,00 €	BOURGOGNE FRANCHE COMTE (CONSEIL REGION) 40 000,00 €
<u>62 - Autres services extérieurs 38 100,00 €</u>	Conseil-s Départemental (aux)..... 0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires..... 1 820,00 €	Communautés de communes ou d'agglomérations..... 20 000,00 €
Publicité, publication..... 50,00 €	21-DIJON METROPOLE 20 000,00 €
Déplacements, Missions..... 580,00 €	Commune(s)..... 25 000,00 €
Services bancaires, autres..... 35 650,00 €	DIJON (21000) 25 000,00 €
<u>63 - Impôts et taxes 20,00 €</u>	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)..... 0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération..... 0,00 €	Etablissements publics..... 0,00 €
Autres impôts et taxes..... 20,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)..... 0,00 €
<u>64 - Charges de personnel 94 610,00 €</u>	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)..... 0,00 €
Rémunération des personnels..... 61 455,00 €	Aides privées (fondation)..... 0,00 €
Charges sociales..... 31 775,00 €	Autres établissements publics..... 0,00 €
Autres charges de personnel..... 1 380,00 €	<u>75 - Autres produits de gestion courante</u>
<u>65 - Autres charges de gestion courante 65 130,00 €</u>	756.Cotisations..... 0,00 €
Autres charges de gestion courante..... 65 130,00 €	
<u>66 - Charges financières</u>	
Charges financières..... 0,00 €	
<u>67 - Charges exceptionnelles</u>	
Charges exceptionnelles..... 0,00 €	
<u>68 - Dotation aux amortissements 6 280,00 €</u>	
Dotation aux amortissements..... 6 280,00 €	
<u>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</u>	
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés..... 0,00 €	
<u>Charges indirectes</u>	
Charges fixes de fonctionnement..... 0,00 €	
Frais financiers..... 0,00 €	

Autres charges indirectes..... 0,00 €	758.Dons manuels - Mécénat..... 0,00 €
Exédent prévisionnel (bénéfice)..... 0,00 €	750.Autres produits de gestion courante..... 0,00 €
<u>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</u>	<u>76 - Produits financiers</u>
860 - Secours en nature..... 0,00 €	Produits financiers..... 0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services..... 0,00 €	<u>77 - Produits exceptionnels</u>
862 - Prestations..... 0,00 €	Produits exceptionnels..... 0,00 €
864 - Personnel bénévole..... 0,00 €	<u>78 - Reprises sur amortissements et provisions</u>
	789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs..... 0,00 €
	<u>79 - Transfert de charges</u>
	Transfert de charges..... 0,00 €
	<u>Ressources propres affectées au projet</u>
	Autofinancement (insuffisance prévisionnelle).. 0,00 €
	<u>87 - Contributions volontaires en nature</u>
	870 - Bénévolat..... 0,00 €
	871 - Prestations en nature..... 0,00 €
	875 - Dons en nature..... 0,00 €
Total des Charges 210 500,00 €	Total des ressources 210 500,00 €

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant
	2022	n°360/2012 UE/ N°2012/21/UE	DDETS 21	70 864,00 €
	2022	n°1407/2013 UE/articles 107 et 108	CRBFC	58 000,00 €
	2023	n°1407/2013 UE/articles 107 et 108	DDETS 21	53 174,00 €
	2023	n°1407/2013 UE/articles 107 et 108	DDETS 21	620 596,00 €
	2023	n°1407/2013 UE/articles 107 et 108	DDETS 21	91 877,00 €

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.